

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**DU GRAND GUERET**

**Extrait**

**du registre des délibérations**

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze avril à neuf heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'auditorium de la Bibliothèque Multimédia, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

**Etaient présents** : M. Guy ROUCHON, Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Christophe LAVAUD, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, Mme Mary-Line GEOFFRE-COINDAT, M. Eric CORREIA, Mme Marie-Françoise FOURNIER, MM. Erwan GARGADENNEC, Henri LECLERE, Mme Claire MORY, M. Christophe MOUTAUD, Mme Françoise OTT, MM. François VALLES, Guillaume VIENNOIS, Jean-Pierre LECRIVAIN, Dominique VALLIERE, Jean-Paul BRIGNOLI, Jacques VELGHE, Mme Corinne COMMERNAT, M. Patrick ROUGEOT, Mme Michèle ELIE, MM. Eric BODEAU, Patrick GUERIDE, Mme Armelle MARTIN, MM. Pierre AUGER, Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

**Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote** : Mme Mireille FAYARD à M. Guy ROUCHON, M. Thierry DUBOSCLARD à M. Eric CORREIA, Mme Sabine ADRIEN à M. François VALLES, Mme Olivia BOULANGER à Mme Marie-Françoise FOURNIER, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS à M. Christophe MOUTAUD, M. Benoît LASCOUX à Mme Mary-Line GEOFFRE-COINDAT, M. Ludovic PINGAUD à M. Guillaume VIENNOIS, Mme Corinne TONDUF à Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC à M. Henri LECLERE, M. François BARNAUD à M. Philippe PONSARD, M. Jean-Luc BARBAIRE à M. Bernard LEFEVRE, M. Xavier BIDAN à Mme Michèle ELIE, Mme Patricia GODARD à M. Pierre AUGER

**Etaient excusés** : M. Michel PASTY, Mme Sylvie BOURDIER, M. Gilles BRUNATI, Mmes Ludivine CHATENET, Célia BOIRON, MM. Alain CLEDIERE, Michel SAUVAGE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Philippe BAYOL

**Nombre de membres en exercice** : 55

**Nombre de membres présents** : 33

**Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote** : 13

**Nombre de membres excusés** : 9

**Nombre de membres absents** : /

**Nombre de membres votants** : 46

**Secrétaire de séance** : M. Christophe MOUTAUD

**NOUVELLE ADHESION – ANNEE 2023 - Direction Générale**

**Rapporteur** : Monsieur Eric BODEAU

L'association des Maires ruraux de la creuse (AMR 23) est créée depuis le 20/12/2019 et a pour but :

- de défendre la liberté municipale,
- de faire prendre en considération les problèmes spécifiques des communes rurales,
- d'informer leurs élus sur les problèmes auxquels ils sont confrontés,
- d'aider et de stimuler les collectivités locales,

7. Finances locales 7.1. Décisions budgétaires

- d'être leur porte-parole auprès des autorités et des services administratifs, des conseils départementaux et régionaux,
- de participer à la formation des élus,

A noter qu'aucune discussion à caractère politique, philosophique ou religieuse n'est admise lors des réunions ; nul ne peut se prévaloir du soutien de l'association pour être candidat à un quelconque mandat électoral.

La cotisation à cette association s'élève à 100 € pour 2023 (cf. bulletin d'adhésion annexé).

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

(ne participe pas : M. Philippe PONSARD)

- d'autoriser la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret à adhérer à l'association des Maires Ruraux de la Creuse (AMR 23),
- d'autoriser le versement d'une adhésion de 100 €

RECETTES BUDGETAIRES						
Budget	Section	Chapitre	Compte	Fonction / code gestionnaire	Objet	Montant
principal	fonctionnement	6281	0217	0735	adhésion	100,00 €

- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Le Président

Eric CORREIA



Le secrétaire de séance

Christophe ROUZAUD

